

Les points des normes sanitaires décrites plus bas ont préséance sur les règles de vie que vous retrouvez sur le site du centre. Ceci s'applique durant la période de la pandémie de la Covid-19



Les mesures de prévention qui peuvent être appliquées reposent sur les principes de l'exclusion des personnes symptomatiques des lieux de travail, de distanciation physique, du lavage des mains, de l'étiquette respiratoire ainsi que du maintien de mesures d'hygiène avec le matériel, les outils, les équipements et les surfaces fréquemment touchés.



Exclusion des personnes symptomatiques

La fréquentation du milieu scolaire est interdite à toute personne présentant des symptômes associés à la maladie (fièvre ou toux ou difficultés respiratoires ou perte subite d'odorat ou de goût, autres symptômes), et ce, jusqu'à 24 à 48 heures après la fin des symptômes.



Distanciation physique

- Dans la mesure du possible, une distance minimale de 2 mètres entre les personnes doit être gardée à l'école, de l'arrivée à la sortie ;
- Cette distance doit également être maintenue pendant les pauses et l'heure du dîner ;
- Les poignées de main et les accolades doivent être évitées;
- Autant en classe que dans l'atelier, dans la mesure du possible, la distanciation physique doit être priorisée;
- La circulation dans l'école et les interactions entre élèves sont limitées.
- Dans certaines circonstances, le 1.5 mètre peut être accepté.



Lavage des mains

Se laver souvent les mains avec de l'eau tiède et du savon ou avec une solution hydroalcoolique à 60 % pendant au moins 20 secondes limite les risques de transmission dans le milieu de travail, surtout :

- avant de se toucher le visage (yeux, nez, bouche) ;
- après avoir toussé, éternué ou s'être mouché ;
- avant et après avoir mangé ;

MESURES SANITAIRES À ADOPTER	QUI	OÙ	QUAND
LAVAGE DES MAINS	TOUS	SAVON DÉSINFECTANT OU LAVABO SALLE DE BAINS	En entrant et en sortant du centre
			En entrant et en sortant des salles de classe
			En entrant et en sortant des ateliers
			En utilisant des outils communs
			En entrant et en sortant des salles de bain

Toute personne qui présente des symptômes liés à la COVID19 tels que fièvre, toux sèche, fatigue, maux de gorge, diarrhée, et/ou perte de l'odorat doit contacter le 418-644-4545, ne pas se présenter au centre et nous aviser dans les plus brefs délais.

L'étiquette respiratoire

Respecter l'étiquette respiratoire consiste à :

- Porter le masque selon les consignes ci-dessous;

ENDROIT	À QUI	OÙ	DIRECTIVES ET EXIGENCES DE LA SANTÉ PUBLIQUE	
AIRES COMMUNES	TOUS	CORRIDORS, SALLE DE BAIN, MAGASIN, CAFÉTÉRIA	MASQUE OBLIGATOIRE	DISTANCIATION 2M
SALLE DE CLASSE	ÉLÈVES	EN CIRCULATION DANS LA CLASSE	MASQUE OBLIGATOIRE	DISTANCIATION 2 M
		ASSIS À SON BUREAU	MASQUE NON OBLIGATOIRE	SI DISTANCIATION 2 M
	ENSEIGNANTS	DANS LA ZONE SÉCURISÉE	MASQUE NON OBLIGATOIRE	DISTANCIATION 2M
		EN CIRCULATION	MASQUE OBLIGATOIRE	RAPPROCHEMENTS MOINS FRÉQUENTS POSSIBLES
ATELIERS	ÉLÈVES	EN CIRCULATION DANS L'ATELIER	MASQUE OBLIGATOIRE	DISTANCIATION 2M
		À SON POSTE DE TRAVAIL		RAPPROCHEMENTS MOINS FRÉQUENTS POSSIBLES
	ENSEIGNANTS	EN SUPPORT À L'ÉLÈVE	MASQUE OBLIGATOIRE	RAPPROCHEMENTS MOINS FRÉQUENTS POSSIBLES
		EN CIRCULATION		DISTANCIATION 2M
DÎNER	ÉLÈVES	EN CIRCULATION CAFÉTÉRIA OU CLASSE ATTITRÉE POUR LE REPAS	MASQUE OBLIGATOIRE	CAFÉTÉRIA 2M CLASSE 2M
		UNE FOIS ASSIS À SA PLACE POUR PRENDRE LE REPAS	MASQUE NON OBLIGATOIRE	
	PERSONNEL	DANS LE SALON DU PERSONNEL EN DÉPLACEMENT	MASQUE OBLIGATOIRE	DISTANCIATION 2M
		DANS LE SALON DU PERSONNEL ASSIS À LA TABLE POUR PRENDRE LE REPAS	MASQUE NON OBLIGATOIRE	

- Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue et utiliser des mouchoirs ou son coude replié ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle ;
- Se laver les mains fréquemment ;
- Ne pas se toucher la bouche ou les yeux avec les mains, qu'elles soient gantées ou non.



Maintien de mesures d'hygiène avec le matériel, les outils, les équipements et les surfaces fréquemment touchées

Étant donné que le virus responsable de la COVID-19 peut survivre sur les surfaces, l'application de mesures d'hygiène s'avère essentielle.

- Limiter le partage des outils et des matériaux;
- Nettoyer et désinfecter régulièrement l'équipement collectif (ex. : ordinateur portable, outillage, aire de travail) ou dès que plus d'une personne s'en sert.
- Lors des pauses et diner, nettoyer avant et après votre zone de repas.
- Nettoyer et désinfecter chaque jour, ou plus, selon la fréquentation des lieux et lorsqu'elles sont visiblement souillées, les surfaces fréquemment touchées. Par exemple :
 - Les tables,
 - Les chaises,
 - Tout autre endroit ou matériel pertinent.

➞ **Je me lave les mains avant de quitter.**

Les casiers

L'utilisation des casiers est permise. La gestion de son utilisation doit respecter les règles sanitaires prescrites. Donc, s'il y a quelqu'un près de votre casier, vous devez attendre pour y accéder.

Pour assurer une fluidité dans les casiers et respecter les autres élèves, vous devez agir rapidement lorsque vous êtes à votre casier.

Rassemblement

Tout type de rassemblement dans les corridors ou aires communes du centre Wilbrod-Bherer sont interdits.

Pause et diner

Les pauses et diners seront établis au fur et à mesure dans chaque groupe. Il sera possible de prendre les pauses et les diners dans des classes ou des ateliers qui seront déterminés par votre enseignant. Il est permis d'aller à l'extérieur pour les pauses et les diners. **À noter, la seule porte pour accéder au centre sera la porte 12, toutes les autres portes demeureront verrouillées.**

Accès à vos formations

Dans un objectif de santé publique et afin d'éviter les achalandages, vous avez l'obligation de respecter la porte d'accès qui vous sera attribuée par vos enseignants.

La circulation à l'intérieur des centres doit être au minimum. Vous devez toujours utiliser la salle de bain la plus proche de votre salle de classe ou atelier.

Aucun flânage dans les corridors ou dans l'école ne sera toléré.

Droit de modification et conséquences

En raison de la pandémie, sachez que ces règles peuvent être modifiées en tout temps. Advenant des modifications, vous serez informés par vos enseignants et par le Facebook du centre Wilbrod-Bherer

En raison de la pandémie, le personnel de Wilbrod-Bherer aura la tâche de faire de la surveillance dans les aires communes. Si vous êtes interpellés, vous avez l'obligation de vous identifier en mentionnant votre nom et votre numéro de groupe.

En cas de refus de votre part de suivre les normes sanitaires de Wilbrod-Bherer, citées dans ce document, vous serez dans l'obligation de quitter le centre. Il vous sera possible de revenir compléter votre formation, une fois la pandémie terminée.